



Orde der Apothekers Ordre des Pharmaciens

Elections du 16 septembre au 2 octobre 2024

Je soussigné (nom, prénoms).....

né le :/...../..... de nationalité

pharmacien, domicilié* à

.....

diplômé le...../...../..... par l'université de.....

exerçant en qualité de (*barrer les mentions inutiles*) : pharmacien titulaire d'officine ouverte au public, pharmacien adjoint, pharmacien titulaire d'officine hospitalière, pharmacien hospitalier adjoint, pharmacien biologiste, pharmacien remplaçant, pharmacien d'industrie

inscrit au tableau d'un des Conseils provinciaux à la date du/...../..... et inscrit au tableau du Conseil provincial du/de à la date du/...../.....

déclare par la présente accepter d'être porté candidat aux élections du 2 octobre 2024.

Date :

Signature :

Nom, prénoms et domicile* des membres de l'Ordre qui présentent le candidat et qui certifient qu'ils agrément la candidature au moins un mois avant la date fixée pour les élections (seuls les électeurs domiciliés* dans la province peuvent présenter le candidat)

	Signatures
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	

N.B. : ne sont éligibles que les pharmaciens de nationalité belge, inscrits au tableau de l'Ordre depuis un an au moins sur la liste du Conseil provincial auquel il se présente et depuis dix ans au moins sur l'une des listes provinciales de l'Ordre et n'ayant encouru aucune sanction autre que celle de l'avertissement ou l'une des déchéances prévues aux articles 11, 12, 14 et 17 de l'A.R. n° 80.

Candidature à adresser par recommandé au président du Conseil provincial.

*le domicile s'entend au sens de l'article 2, alinéa 1^{er} de l'A.R. n°80 du 10 novembre 1967 relatif à l'Ordre des pharmaciens, à savoir le lieu où le pharmacien exerce ses activités principales et, pour le pharmacien adjoint ou remplaçant, le lieu de sa résidence.